



CONSEIL DE QUARTIER LA FOLIE - CHÂTEAU

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 4 JUIN 2018

(Salle du centre de Loisirs)

Il s'agit de la seconde réunion du Conseil de Quartier « La Folie-Château » après celle qui s'est tenue le 12 mars 2018.

Animaient la réunion :

Carla Pires, conseillère municipale déléguée aux prospectives budgétaires, référente du quartier La Folie-Château

Joan Dumay, conseillère municipale, référente du quartier La Folie-Château

Philippe Lecart, secrétaire du conseil de quartier

Serge Muller, conseiller municipal délégué à la démocratie locale

Parmi les différents sujets abordés lors de la précédente réunion :

→ Certaines réponses peuvent être apportées à court terme

→ D'autres réponses nécessiteront plus de temps et seront différées à moyen terme

Les habitants sont informés du lancement d'une étude urbaine participative. Elle sera réalisée par le cabinet « La Fabrique Urbaine » accompagné de trois autres cabinets spécialisés.

Points abordés :

Sur les questions en suspens :

- Problème du stationnement aux abords de la Résidence Nungesser et Coli :

Suite à la fermeture de la résidence et à la demande du bailleur de faire payer le stationnement interne, des véhicules se sont retrouvés en grand nombre sur la voie publique. Cela pose notamment le problème de l'emplacement du Bus urbain qui, lorsqu'il est à l'arrêt, bloque la circulation compte tenu de l'impossibilité de doubler.

Remèdes possibles:

- faire respecter le stationnement unilatéral alterné

- interdire quelques places de stationnement à hauteur de l'arrêt du bus (qui deviendraient verbalisables).

Toutefois, il est notoire que l'insuffisance actuelle d'effectif à la Police Municipale ne permet pas un suivi aussi efficace que ce devrait être.

La Municipalité va entamer des pourparlers avec le bailleur de la résidence pour tenter de trouver une solution acceptable par lui et les résidents en ce qui concerne le stationnement saturant les voies environnantes.

➤ Circulation Avenue Anatole France :

Deux Bacs à fleurs gênants vont être supprimés (ou limités) aux abords de l'avenue Carnot d'une part, et de l'avenue René Minier, d'autre part, car ils se trouvent à des endroits particulièrement dangereux.

Sur les questions à plus long terme :

➤ Circulation Avenue de Saint Prix :

La vitesse des véhicules est notoirement excessive. Il faudrait la limiter par des solutions telles que chicane, ou autre dos d'âne. La compétence de cette voie est partagée entre Beauchamp et Taverny, et les décisions doivent être prises conjointement. En outre, la chaussée est détériorée et cette rue doit être requalifiée.

➤ Transports en Commun dans la commune :

L'actuel Bus urbain (ligne 30-09) ne circule que dans un seul sens et se trouve la plupart du temps en inadéquation avec les horaires de train de la Gare de Beauchamp.

La ville de Beauchamp ne peut agir seule, la compétence des transports en commun relève d'Ile de France Mobilité, c'est-à-dire la région.

Une réflexion globale est en cours sur les offres de mobilité et Beauchamp fera valoir ses propositions.

La question de la création d'un parking à vélos se pose à la gare, car des usagers empruntant ce moyen de transport se trouvent démunis pour le stationnement de leur vélo pendant la journée. Une réflexion avec VELIGO et la SNCF est à mener sur ce point.

➤ Voisins Vigilants :

Cette solution n'a pas été retenue dans l'immédiat, « voisins vigilants » étant une marque déposée, intégrée dans un système très cadré, induisant une gestion particulière par des personnes nommément désignées et dépositaires de la surveillance permanente.

Un système plus souple est en réflexion en adéquation avec les souhaits des Beauchampois ainsi qu'avec la démarche initiée par la création des Conseils de quartier.

➤ Autres Questions diverses :

- Parc Arboré : il a été noté une certaine dangerosité de la sortie en pente du parc arboré dans l'avenue Carnot, avec la volonté de prévoir une protection anti-chute. D'autre part, une signalétique plus adaptée sera positionnée à l'entrée du parc renvoyant le stationnement vers le parking avenue Anatole France.
- Inondations : Suite aux récents gros orages, des débordements ont eu lieu entre l'avenue Saint Exupéry et l'avenue Lamartine, avec inondations. Les questions d'assainissement relèvent de la compétence de la communauté d'agglomération, qui en sera informée.

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE URBAINE « BEAUCHAMP 2030 »

En seconde partie de la réunion sont présentés les grands axes de la prochaine étude urbaine qui sera menée par le cabinet « La Fabrique Urbaine » à la demande de la ville de Beauchamp.

1^{ère} Phase : Lancement d'une étude participative et Prospective (durée 7 mois)

Etude réalisée par le groupement « La Fabrique Urbaine » qui rassemble un bureau technique, une entité de programmation et des ateliers de participation.

Le travail va être mené sur le Centre-Ville ainsi que sur le reste du territoire communal, avec en perspective les problématiques liées aux départs d'importantes industries de la commune, 3M et KDI.

Dimanche 17 juin 2018 : stand d'information sur le marché de Beauchamp.

Samedi 30 juin 2018 : journée de rencontre inter-quartiers.

2^{ème} Phase : Rédaction du projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) → pour mi-novembre 2018

Suite à la concertation préalable de diagnostic, 2 forums auront lieu au mois de septembre pour affiner les orientations à mettre en oeuvre.

Une réunion de restitution est prévue le 18 octobre 2018.

Un projet de PLU sera préparé avec différents scénarii d'aménagements, ainsi que des actions de dynamisation du territoire, en relation avec la communauté d'agglomération.

Dans les grandes lignes, aucune construction de logements ne sera prévue dans la zone actuelle de 3M une fois que l'entreprise aura quitté Beauchamp.

La question de l'éventuelle ouverture du parc Barrachin au public dans les années futures et des modalités d'acquisition et d'entretien de celui-ci se pose également.

Comment redynamiser le Commerce en Centre-ville et dans le marché communal ?

Une adresse courriel est créée sous l'intitulé contact@beauchamp2030.fr accessible aussi sur le site Internet de la Ville de Beauchamp pour que chaque habitant puisse s'exprimer librement et fournir toute suggestion pour le futur de notre commune.

Prochaine Réunion du quartier La Folie Château :

**Lundi 8 octobre 2018 à 20h 30
(Salle Polyvalente du Centre de Loisirs)**